DOCTORATS EN PSYCHOLOGIE (D. Ps. et Ph. D. RI)

21 • 25

PSYCHOLOGIE

DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

21 • 27

Université de Sherbrooke

aligner les forces

Faculté des lettres et sciences humaines | Planification stratégique | 2019 • 2022

Important! *Nos programmes de doctorat sont en cours de révision et certaines modifications seront apportées aux activités pédagogiques et au parcours de formation dans les prochaines années. Le présent guide sera éventuellement mis à jour et divers moyens de communication (p. ex., rencontres avec le Comité de programme, courriels) sont prévus pour tenir informées toutes les personnes concernées par ces changements.*

D'ici là, bonne lecture et bienvenue chez vous, chère cohorte 2021!

TABLE DES MATIÈRES

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES 5

Doctorats en psychologie (D. Ps. et Ph. D. RI) 6
Pourquoi? La finalité des programmes 6
Comment? 2 principes fondamentaux 6

Sept domaines de compétence de l'Ordre des psychologues du Québec 7

Exigences de l'Ordre des psychologues du Québec 8

Approche et méthodes pédagogiques : l'action au cœur de la formation 9

Structure des programmes de formation 10

Parcours de formation du D. Ps. 12

Parcours de formation du Ph. D. 16

2 PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DES RESSOURCES 20

Personnes-ressources pour le cheminement en psychologie du travail et des organisations 21
Professeur.e.s et leurs champs d'intérêt particuliers 21

Membres de l'équipe de gestion des programmes et de l'équipe professorale 22

Présentation des différentes cohortes 23
Doctorant.e.s en psychologie du travail et des organisations 23
Doctorant.e.s en psychologie clinique adulte 24
Doctorant.e.s en psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents 25

Aperçu de quelques-unes des ressources à votre disposition 26
Ressources en psychothérapie 26
Services à la vie étudiante SVE 26
Service des bibliothèques 26

3 RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES UTILES À CONNAÎTRE 27

Divers règlements utiles en fonction de thématiques variées 28

Procédures utiles à connaître! 29
Besoin d'un délai? 29
Demande de révision de notes 29
Demande d'interruption d'études 29
Ce que peut faire un.e étudiant.e qui se sent lésé.e dans ses droits 29

4 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES PROGRAMMES 30

Exigences particulières pour la poursuite du programme | D. Ps. 32

Exigences particulières pour la poursuite du programme | Ph. D. 32

Séminaires de mentorat | D. Ps. et Ph. D. 32

Comité de thèse | Ph. D. 32

Thèse | Ph. D. 33

Procédure de transfert du D. Ps. au Ph. D. RI 37

5 **NOTES DIVERSES** 38

Résultats académiques communiqués sous forme de cotes 39

Absence prolongée et non planifiée de la directrice ou du directeur de recherche 39

Autres liens utiles 39

Horaires 39

Sites Internet internes 39

Formulaires 40

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES

DOCTORATS EN PSYCHOLOGIE (D. Ps. et Ph. D. RI)

Pourquoi? *La finalité des programmes*
Le doctorat professionnel en psychologie (D. Ps.) et le doctorat en recherche et intervention en psychologie (Ph. D. RI) visent à former des psychologues de haut niveau qui :

- Adopteront une pratique professionnelle bienveillante, sensible et responsable, à travers le développement d'une posture réflexive de praticien-chercheur
- Mettront à profit leurs compétences, leur jugement professionnel et leur passion pour l'humain en s'engageant à évaluer avec éthique et expertise les besoins diversifiés et complexes des enfants, adolescents, parents, adultes, groupes ou organisations dans le but de les accompagner vers l'amélioration de leur fonctionnement
- S'adapteront aux défis croissants de la pratique professionnelle en veillant à maintenir un équilibre dans toutes les sphères de leur vie

Le doctorat en recherche et intervention en psychologie (Ph. D. RI) a pour objectif additionnel de soutenir les doctorant.es vers une autonomie en recherche afin qu'elles et ils :

- Contribuent au développement de la société de demain par la réalisation de travaux scientifiques d'envergure en lien avec la pratique de la psychologie

Comment? *2 principes fondamentaux*
En cohérence avec les exigences de l'Ordre des psychologues du Québec[1] (OPQ) et les recommandations de la Société canadienne de psychologie[2] [3], les deux programmes :

- Mettent l'accent sur le développement de la capacité du ou de la doctorant.e à mettre en œuvre la démarche scientifique dans sa pratique professionnelle
- S'articulent autour de 7 domaines de compétences inhérents à la profession

Dans cette perspective, les activités pédagogiques reposent sur l'intégration fructueuse de la pratique et de la recherche. Concrètement, l'étudiant.e est appelé.e à appliquer de façon systématique la démarche scientifique dans l'ensemble de son parcours de formation, soit dans le cadre des cours, des stages, de l'internat ainsi que dans la réalisation de sa production de fin d'études.

Cette démarche se décline en 6 étapes :

1. Cerner la problématique et formuler la question générale de départ
2. Documenter le sujet et formuler les objectifs ou les hypothèses de travail
3. Choisir et concevoir la démarche méthodologique
4. Veiller à la conduite responsable et à l'éthique dans la mise en œuvre de la démarche retenue
5. Faire la collecte et l'analyse des données pour en dégager les résultats
6. Diffuser et partager les résultats

Les prochaines sous-sections fournissent des précisions quant aux orientations pédagogiques suivantes :

- 7 domaines de compétence couverts par les programmes
- Répartition des heures de formation par le biais des stages et de l'internat (exigences de l'OPQ)
- Approche et méthodes pédagogiques privilégiées
- Structure du parcours de formation pour chacun des deux programmes doctoraux

---

[1] Document produit par l'OPQ (cliquer ici)
[2] Rapport du groupe de travail de la SCP sur la pratique fondée sur les données probantes (2012; cliquer ici)
[3] Rapport du groupe de travail de la SCP sur le suivi des progrès et le suivi des résultats en psychothérapie (2018; cliquer ici)

SEPT DOMAINES DE COMPÉTENCE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Relations interpersonnelles	Évaluation	Intervention	Consultation	Éthique et déontologie	Supervision	Recherche
Établir et maintenir une alliance de travail constructive avec les clients et systèmes-clients, avec les collègues et avec les réseaux professionnels	À partir d'une ou de différentes méthodes d'évaluation appropriées, analyser un problème, le décrire, le conceptualiser et en présenter sa compréhension au client ou système-client	Mettre en œuvre les actions appropriées en vue de favoriser, de restaurer, de maintenir ou de développer le fonctionnement optimal d'un client ou d'un système-client	Planifier et gérer un processus de changement tout en ne détenant pas un contrôle direct sur la démarche de changement elle-même et en exerçant les rôles appropriés à la situation, selon l'analyse systématique qui en aura été faite	Établir des relations professionnelles en s'appuyant sur des valeurs et principes d'éthique, en respectant les normes déontologiques en vigueur	Superviser des activités professionnelles et gérer une relation orientée vers le développement de compétences propres à la profession	Utiliser et conduire des recherches sur ou utiles à l'intervention dans le respect des bases scientifiques de la discipline

Praticien-chercheur : mettre en œuvre la démarche scientifique dans la pratique professionnelle

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

EXIGENCES DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Donnant accès au permis de l'OPQ, nos programmes de doctorat doivent satisfaire aux normes et critères établis par l'Ordre. Les principales exigences relatives à la formation pratique, tirées du *Manuel d'évaluation des programmes de doctorat en psychologie* mis à jour par l'OPQ en mars 2021[4], sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Exigences minimales pour la formation pratique (2 300 heures)		
COMPÉTENCES	**STAGE**	**INTERNAT**
	(700 heures)	(1 600 heures)
Évaluation	500 heures	
Intervention et consultation	550 heures	
Supervision/Coaching	50 heures	
Contact client	250 heures (dont un minimum de 100 heures de contact direct)	600 heures (dont un minimum de 300 heures de contact direct)
Supervision reçue	125 heures (dont 50 heures de supervision individuelle)	200 heures (dont 100 heures de supervision individuelle)

[4] Manuel de l'OPQ (cliquer ici)

APPROCHE ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : L'ACTION AU CŒUR DE LA FORMATION

Portée par la volonté de créer des situations riches en apprentissages, l'équipe en PTO a récemment réalisé un exercice de réflexion stratégique dans le but de redéfinir les orientations de nos programmes à la lumière des enjeux actuels et à venir de la profession. Afin d'alimenter la réflexion collective, nous nous sommes tourné.e.s vers deux principales sources d'information :

1. Les résultats d'une vaste consultation visant à identifier les défis de la pratique du psychologue

> ***Quoi?*** 5 principaux thèmes du psy de demain dégagés sur la base des points de vue recueillis
> contexte de complexité croissante • demande grandissante • compétences clés • bien-être psychologique • reconnaissance de la profession *(pour consulter la synthèse des résultats, cliquer ici)*
>
> ***Comment?*** Consultation en ligne menée à la fin de l'automne 2019 par le comité responsable de réviser nos programmes de doctorat (CMEO)
>
> ***Auprès de qui?*** Environ 150 personnes
> *doctorant.e.s des trois cheminements de toutes les cohortes • membres du personnel de soutien • professionnel.le.s • équipe enseignante • partenaires des milieux de pratique*

2. Diverses données probantes portant sur les méthodes de formation

> ***Bon à savoir!*** Dans un numéro spécial du Journal of Applied Psychology (2017) célébrant les 100 ans d'existence de la revue, Bell et ses collègues[5] présentent une synthèse critique d'un siècle de recherches portant sur la formation et le développement professionnel au sein des organisations. Parmi leurs principales conclusions, les auteurs mettent en exergue la valeur ajoutée des stratégies d'apprentissage actif dans le développement de compétences complexes, telles que la régulation des émotions et la capacité à s'adapter à l'environnement de travail en mouvance. Ces constats font écho aux propos de divers spécialistes en éducation qui soulignent les avantages d'une pluralité de pratiques d'enseignement actif[6]. Les écrits issus de ces deux domaines d'expertise s'appuient sur la prémisse ci-dessous.

Chaque personne tient le rôle principal de sa propre formation,
les personnes-ressources ayant pour responsabilité de réunir les conditions
favorables à l'actualisation du potentiel créateur de chacun.e.

Embrassant cette approche d'enseignement et sensible aux défis qui nous attendent comme psychologue, l'équipe en PTO privilégie donc la combinaison de stratégies pédagogiques actives, diversifiées et interactives dans l'optique de favoriser la participation pleine et entière des doctorant.e.s. Voici quelques-unes des méthodes employées (pour une description concrète de ces méthodes, cliquer ici) :

Étude de cas • Atelier de travail • Séminaire • Jeu de rôles • Simulation • Exposé magistral interactif intégrant des situations authentiques • Apprentissage par problème

---

[5] Bell, B. S., Tannenbaum, S. I., Ford, J. K., Noe, R. A., & Kraiger, K. (2017). 100 years of training and development research: what we know and where we should go. *Journal of Applied Psychology*, *102*(3), 305–323. https://doi.org/10.1037/apl0000142

[6] Pour des exemples d'écrits sur le sujet, cliquer ici

STRUCTURE DES PROGRAMMES DE FORMATION

Cette sous-section du guide pédagogique offre une synthèse des incontournables du parcours de formation spécifique à chacun des deux programmes doctoraux. Dans le but de faciliter le repérage des informations clés, des hyperliens y sont insérés afin d'accéder directement à l'ensemble des renseignements à comprendre pour favoriser votre intégration et votre réussite au sein du programme dont vous faites partie.

À la prochaine page, un schéma présente les principales caractéristiques communes et propres aux deux programmes de formation. Les pages qui suivent détaillent le parcours de formation du D. Ps., alors que la sous-section suivante traite du Ph. D.

Nos programmes de D. Ps. et Ph. D. en un coup d'oeil!

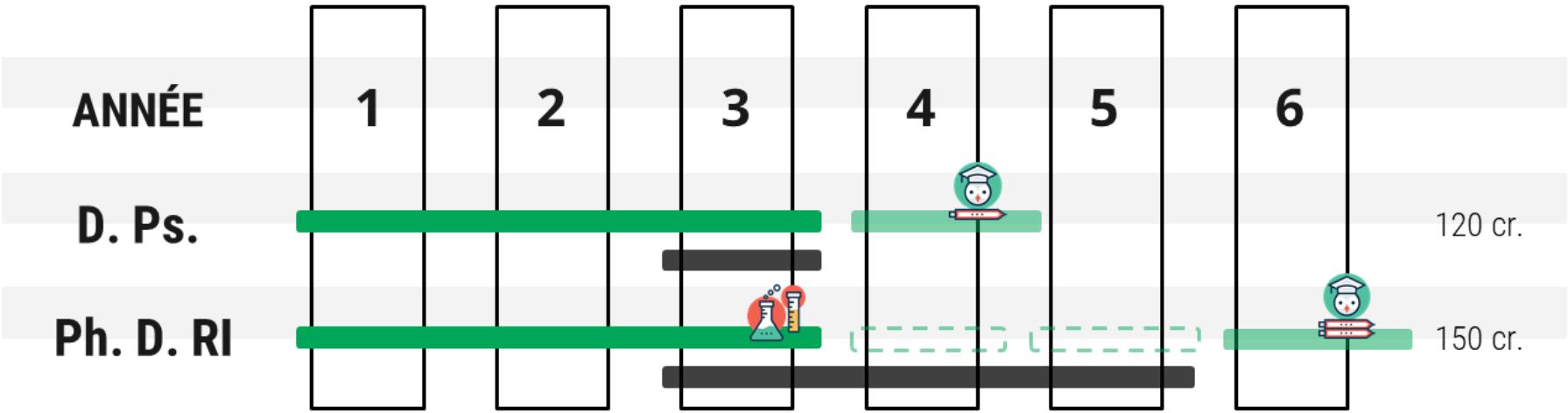

Cours et stages (700 heures)

Internat (1 600 heures)

Temps réservé à la rédaction

2 cours de méthodologie avancée en plus des cours de base

Dépôt final du mémoire doctoral (équivalent d'un article scientifique)

Dépôt final de la thèse (équivalent de 2 articles scientifiques)

Bon à savoir! Au Ph. D., l'entrée en internat peut se faire avant la sixième année du programme.

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

PARCOURS DE FORMATION DU D. Ps.

Le programme de doctorat professionnel compte 120 crédits qui sont répartis à l'intérieur des 4 années de formation afin de favoriser le développement progressif des compétences. Les éléments suivis d'une étoile représentent des conditions à remplir pour la poursuite des études.

Le parcours est structuré selon :

1. Une trajectoire de développement de compétences commune aux 3 cheminements
   (c.-à-d., psychologie du travail et des organisations, psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents, psychologie clinique adulte)

   - Activités de type cours offertes durant les 3 premières années
   - Formation pratique offerte durant les 4 ans du programme
     - 1 stage par an au cours des 3 premières années
     - Internat à temps plein en 4e année
   - Moyens variés de soutenir la réalisation du mémoire doctoral
     - Guide pratico-pratique précisant les critères à prendre en compte (cliquer ici)
     - Cours de méthodes de recherche contribuant directement à l'avancement du mémoire doctoral
     - Séminaires de mentorat (cliquer ici)
     - Jalons qui guident la réalisation du mémoire doctoral en fonction des moments clés du parcours de formation
     - Entrée en internat conditionnelle au dépôt initial du mémoire doctoral
   - Examen général à réaliser au début de l'automne de la 2e année (pour plus d'informations, consulter le guide du mémoire doctoral en cliquant ici)

2. Une trajectoire d'activités pédagogiques spécifiques à chacun des cheminements

   - Activités pédagogiques spécialisées en regard du champ de pratique (cliquer ici)
   - Stages et internat propres au champ de pratique (cliquer ici)

Les 3 prochaines pages visent à présenter une vue d'ensemble de :

- La trajectoire commune aux 3 cheminements et la trajectoire spécifique au cheminement en psychologie du travail et des organisations (schéma du parcours de formation)
- Un aperçu de la répartition des activités pédagogiques au cours des 4 années du D. Ps.
- L'enchaînement des activités pédagogiques offertes en 1re année de doctorat en psychologie du travail et des organisations (calendrier + charge de travail aux cycles supérieurs)

PARCOURS DE FORMATION • • 4 années du D.Ps.

vers une mise en oeuvre de la démarche scientifique dans la pratique professionnelle

1

SITUER

A — Cours sur les fondements de la pratique en PTO

H — • • Stage I | Évaluation des systèmes

É — Méthodes de recherche I cours intensif

THÉORISER

A-H — Entente | Direction de recherche

Choix | Sujet défini à la lumière des auteurs clés

É — Dépôt du projet de recherche août

Réussite de l'examen général septembre

2

EXPÉRIMENTER

A — Cours sur les incontournables de l'intervention en PTO

H — • • Stage 2 | De l'éval. à l'intervention

É — Méthodes de recherche II cours intensif

ANALYSER

A-H — Collecte de données

É — Analyse des données

3

INTÉGRER

A — Cours sur le coaching professionnel

H — • • Stage 3 | Coaching

SYNTHÉTISER

A-H — Rédaction du mémoire doctoral

Dépôt initial du mémoire doctoral

4

ÊTRE

A-É — • • Internat

TRANSFÉRER

A-É — Dépôt final du mémoire doctoral

Trimestre
Cours au choix

A : Automne
H : Hiver
É : Été

Arrimage entre les activités pédagogiques

Condition à remplir

Séminaire de mentorat

Développement progressif des compétences (verbes) inspiré de la taxonomie de Bloom révisée

Krathwohl, D. R. (2002). A revision of Bloom's taxonomy: An overview. *Theory into Practice, 41*(4), 212-218.

Aperçu des 4 années du programme de D. Ps.

	AUTOMNE	HIVER	ÉTÉ
1	Guide de survie au doc | Consultation en PTO | Évaluation des systèmes organisationnels | Éthique et déontologie	● ● ●	Métho I
2	Évaluation du potentiel | Développement du capital humain | Santé et leadership | Gestion du changement	● ●	Métho II
3	Coaching et supervision	● ●	
4			

● Cours : Sélection du personnel I ● Cours au choix ● Stage Dépôt du mémoire doctoral

Rédaction Internat (1 600 heures)

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

La 1re année de doctorat en un coup d'œil!

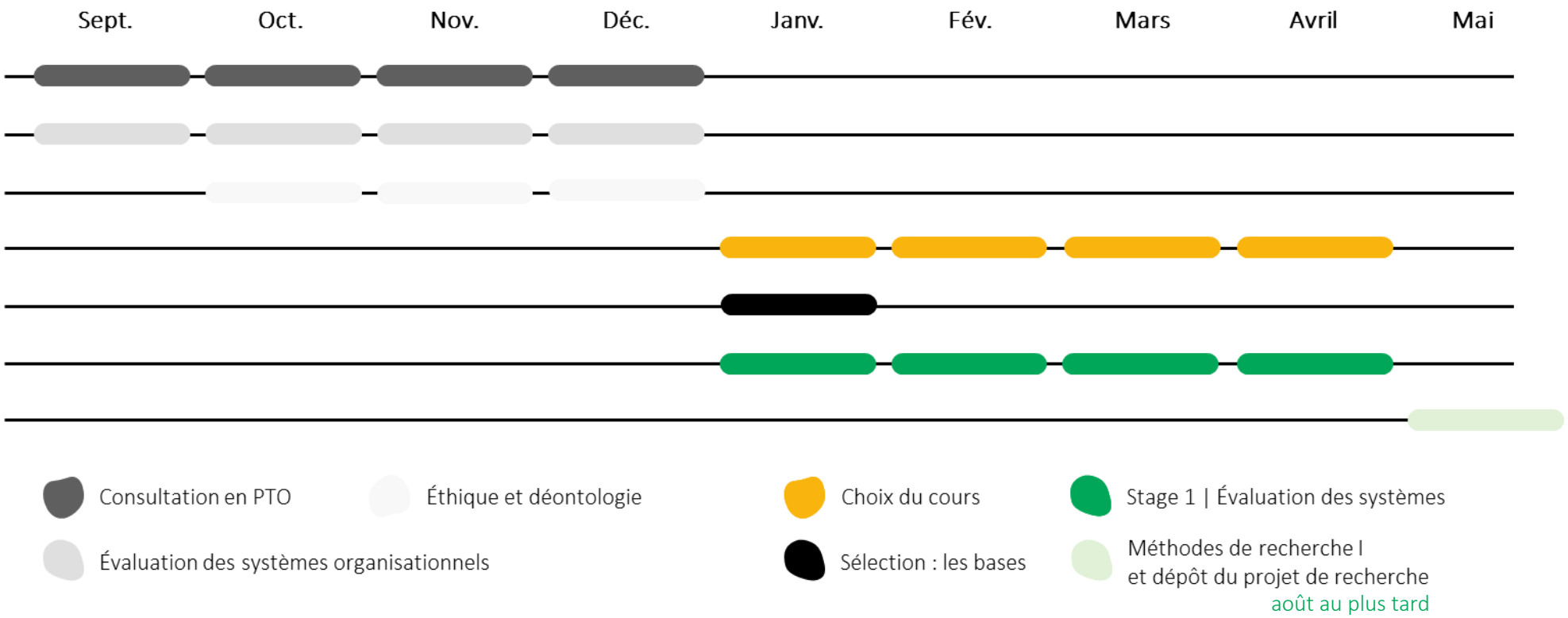

Charge de travail aux cycles supérieurs. Les valeurs estimées en heures pour les différentes formes d'activités pédagogiques sont les suivantes : format magistral = **60 heures** par **crédit**; format séminaire = **90 heures** par **crédit** (extrait du Règlement facultaire)

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

PARCOURS DE FORMATION DU Ph. D.

Le programme de doctorat en recherche et en intervention compte 150 crédits qui sont répartis à l'intérieur des 6 années de formation afin de favoriser le développement progressif des compétences. L'étoile signale l'importance d'une condition à remplir pour la poursuite des études.

Le parcours est structuré selon :

1. Une trajectoire de développement de compétences commune aux 3 cheminements
   (c.-à-d., psychologie du travail et des organisations, psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents, psychologie clinique adulte)

   - Activités de type cours offertes durant les 3 premières années
   - Formation pratique offerte durant 4 ans
     - 1 stage par an au cours des 3 premières années
     - Internat à temps plein durant la 5e ou 6e année (idéalement)
   - Moyens variés de soutenir la réalisation de la thèse
     - Guide pratico-pratique précisant les critères de scientificité à prendre en compte (cliquer ici)
     - Cours de méthodes de recherche contribuant directement à l'avancement de la thèse
     - Séminaires de mentorat (cliquer ici)
     - Comité de thèse (cliquer ici)
   - Examen de synthèse à réaliser avant la fin de l'automne de la 3e année (cliquer ici)

2. Une trajectoire d'activités pédagogiques spécifiques à chacun des cheminements

   - Activités pédagogiques spécialisées en regard du champ de pratique (cliquer ici)
   - Stages et internat propres au champ de pratique (cliquer ici)

Les 3 prochaines pages visent à présenter une vue d'ensemble de :

- La trajectoire commune aux 3 cheminements et la trajectoire spécifique au cheminement en psychologie du travail et des organisations (schéma du parcours de formation)
- Un aperçu de la répartition des activités pédagogiques au cours des 6 années du Ph. D.
- L'enchaînement des activités pédagogiques offertes en 1re année de doctorat en psychologie du travail et des organisations (calendrier + charge de travail aux cycles supérieurs)

PARCOURS DE FORMATION • • 6 années du Ph.D.RI

vers une mise en oeuvre de la démarche scientifique dans la pratique professionnelle

1

SITUER

A — Cours sur les fondements de la pratique en PTO

H — • • Stage I | Évaluation des systèmes

É — Méthodes de recherche I cours intensif

THÉORISER

A-H — Choix | Sujet défini à la lumière des auteurs clés (1, 2)

É — Élaboration du projet de recherche

2

EXPÉRIMENTER

A — Cours sur les incontournables de l'intervention en PTO

H — • • Stage 2 | De l'éval. à l'intervention

É — Méthodes de recherche II cours intensif

ANALYSER

A-H — Avancement du projet de recherche (3, 4)

É — Dépôt du projet de recherche

Réussite de l'examen de synthèse au plus tard décembre

3

INTÉGRER

A — Cours sur le coaching professionnel

H — • • Stage 3 | Coaching

SYNTHÉTISER

A-H — Collecte de données (5, 6, 7)

Avancement de la thèse

4 • 5 • 6

ÊTRE

A-É — • • Internat

CRÉER ET TRANSFÉRER

A-É — Rédaction de la thèse

Dépôt de la thèse et soutenance de la thèse

Comité de thèse

Trimestre

Cours au choix

A : Automne
H : Hiver
É : Été

Arrimage entre les activités pédagogiques

Condition à remplir

Séminaire de mentorat

Développement progressif des compétences (verbes) inspiré de la taxonomie de Bloom révisée

Krathwohl, D. R. (2002). A revision of Bloom's taxonomy: An overview. *Theory into Practice, 41*(4), 212-218.

Aperçu des 6 années du programme de Ph. D. RI

	AUTOMNE	HIVER	ÉTÉ
1	Guide de survie au doc | Consultation en PTO | Évaluation des systèmes organisationnels | Éthique et déontologie	● ● ●	Métho I
2	Évaluation du potentiel | Développement du capital humain | Santé et leadership | Gestion du changement	● ●	Métho II
3	Coaching et supervision	● ●	
4			
5 6			

● Cours : Sélection du personnel I ● Cours au choix ● Stage Dépôt de la thèse

Rédaction Internat (1 600 heures) Moment proposé pour prendre l'un des 2 cours avancés de métho

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

La 1re année de doctorat en un coup d'œil!

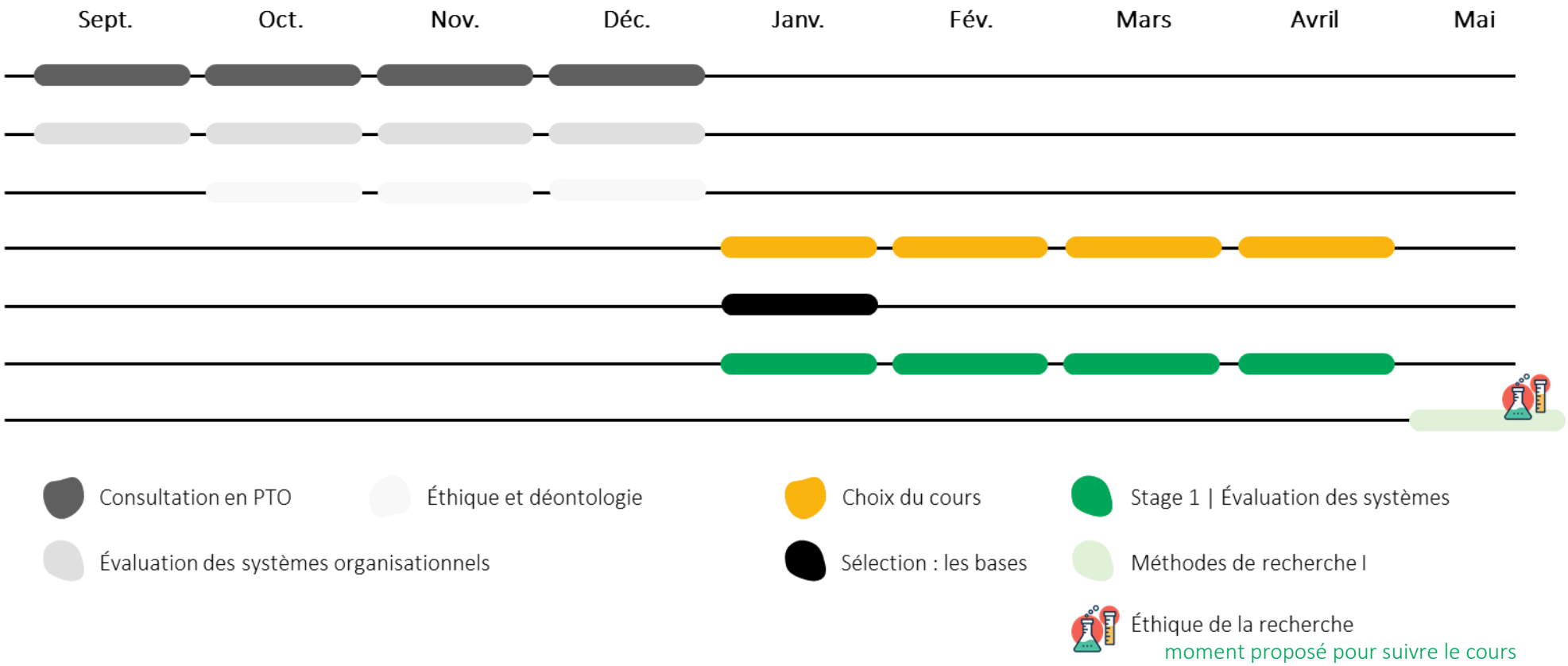

Charge de travail aux cycles supérieurs. Les valeurs estimées en heures pour les différentes formes d'activités pédagogiques sont les suivantes : format magistral = **60 heures** par **crédit**; format séminaire = **90 heures** par **crédit** (extrait du Règlement facultaire)

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

2 PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DES RESSOURCES

PERSONNES-RESSOURCES POUR LE CHEMINEMENT EN PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

- Coresponsable des programmes de 3e cycle : **Marie Malo**
- Responsable du développement des affaires : **Christiane Faucher**
- Coordonnatrice académique (3e cycle) et coordonnatrice des stages et des internats : **Fanie St-Laurent**

> ***Bon à savoir!*** Vous avez une question? C'est la personne à contacter!
> coord.doc.psycho@USherbrooke.ca

Professeur.e.s et leurs champs d'intérêt particuliers

François Courcy

Mes principaux champs d'intérêts portent sur les comportements antisociaux au travail (violence, harcèlement et déviance), la promotion de la santé psychologique du personnel et le développement d'une meilleure compréhension de l'innovation et des problèmes de performance au travail. Les travaux de recherche découlant de la plupart de ces domaines se réalisent principalement à travers des réseaux de recherche multidisciplinaires regroupant de nombreuses universités québécoises et internationales et institutions de la santé. Les étudiants intéressés à travailler sur des projets propres à ces domaines peuvent me contacter et nous examinerons les meilleures avenues pour soutenir la réalisation de leurs projets.

Irène Samson

En misant sur une approche systémique, je poursuis des travaux qui se déploient sur deux axes de recherche, soit (1) le développement des compétences professionnelles et (2) la gestion du changement en organisation. De manière précise, ma programmation de recherche vise à proposer un cadre intégrateur qui schématise les interactions entre divers antécédents organisationnels et individuels de l'efficacité du coaching ainsi qu'à documenter les multiples facteurs pouvant influencer le succès d'une transformation organisationnelle. Ayant une volonté profonde d'allier la recherche à la pratique, je privilégie des partenariats avec des organisations qui souhaitent contribuer à l'avancement des connaissances et au développement des futur.e.s psychologues en menant des projets de recherche-action au sein de leur milieu. C'est avec un grand plaisir que je rencontrerai les étudiant.e.s intéresé.e.s par cette formule afin de discuter des possibilités de collaboration.

Marie-Claude Lallier Beaudoin

Mes intérêts de recherche se centrent sur la consultation organisationnelle et la pratique de la psychologie du travail et des organisations. Je m'intéresse notamment à la contribution des caractéristiques individuelles du consultant et des processus relationnels et communicationnels à l'efficacité de la consultation. Mes expériences en recherche m'ont également amenée à développer un intérêt pour les approches systémiques favorisant la santé psychologique en contexte organisationnel, notamment auprès d'étudiants universitaires.

Marie Malo

Mes intérêts de recherche se déclinent en deux axes : (1) le développement des compétences professionnelles et (2) la santé psychologique au travail. Les questions suivantes guident mes travaux : quelles sont les caractéristiques des interventions efficaces et comment le psychologue peut-il contribuer au développement des compétences? Comment favoriser la santé psychologique au travail à l'ère de l'industrie 4.0? En privilégiant les recherches axées sur la pratique et réalisées avec des partenaires de cœur, j'accorde une place centrale à la qualité et à l'authenticité de la relation pour mener à bien mes projets. J'invite les étudiant.e.s stimulé.e.s par cette approche à me contacter afin d'explorer ensemble les possibilités d'une collaboration.

Philippe Longpré

Mes principaux champs d'intérêt concernent les domaines de la psychométrie, de la prédiction des comportements et de la psychologie du travail humanitaire. Plus précisément, je m'intéresse à la création / validation d'outils psychométriques et de processus de sélection complexes visant à prédire divers comportements. Par ailleurs, j'ai un grand intérêt envers l'étude des interventions en psychologie du travail appliquées dans les contextes de développement humanitaire ou de crises humanitaires.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE GESTION DES PROGRAMMES ET DE L'ÉQUIPE PROFESSORALE

FONCTION	NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE	COORDONNÉES
Direction du Département	Guadalupe Puentes-Neuman	819-821-8000, poste 61613 Guadalupe.Puentes-Neuman@USherbrooke.ca
Coresponsables des programmes de 3e cycle		
Psychologie du travail et des organisations	Marie Malo	819-821-8000, poste 65950 Marie.Malo@USherbrooke.ca
Psychologie de l'enfant, de l'adolescent et des parents	Véronique Parent	450-463-1835, poste 61616 Veronique.Parent3@USherbrooke.ca
Psychologie clinique adulte	Dominique Lorrain	819-821-8000, poste 61039 Dominique.Lorrain@USherbrooke.ca
Responsable du développement des affaires	Christiane Faucher	819-821-8000, poste 62940 Christiane.Faucher@USherbrooke.ca
Coordonnatrice académique des programmes et des stages et des internats en PTO	Caroline Rouleau	819-821-8000, poste 63848 coord.doc.psycho@USherbrooke.ca
Secrétaire attitrée aux programmes de doctorat	Julie Martin	819-821-7222 psychologie@USherbrooke.ca
Secrétaire du CIPUS	Élizabeth Bédard	819-821-8000, poste 63191 Elizabeth.Bedard@USherbrooke.ca
Commis aux études supérieures et à la recherche	Marie-Eve Robin	819-821-8000, poste 62253 Marie-Eve.Robin@USherbrooke.ca
Membres de l'équipe professorale	cliquer **ici** pour consulter la page de chaque membre de l'équipe!	

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES COHORTES 😊

Doctorant.e.s en psychologie du travail et des organisations

COHORTE 2021-2025 • 2027

Claude Chagnon
Émilie Dionne
Alexandrine Dupuis
Jean-François Gagnon (Ph. D. RI)
Ophélie Larocque
Jacinthe Lavoie-Tremblay
Jacques Leroux
Alexia-Maria Morena
Pier-Olivier Paradis
Anne-Marie Prévost

COHORTE 2020-2025

Raphaëlle Berthiaume
Félix-Antoine Desruisseaux
Marie-Laurence Génier
Jonathan Jalbert
Marie Christine MacKay
Kelly Ouellet
Gabrielle Rosa
Guillaume Voyer

COHORTE 2019–2023 • 2025

Charlotte Castonguay-Gagnon
Jeanne Courtemanche
Fida Douiri (Ph. D. RI)
Marc-Antoine Gagnon
Rachel Guertin (Ph. D. RI)
Megan Hackel (Ph. D. RI)
Félix-Étienne Leduc (Ph. D. RI)
Krystel Libert-Morneau (Ph. D. RI)
Lauriane Maheu (Ph. D. RI)

COHORTE 2018–2022 • 2027

Corinne Beauchemin
Anabel Cossette Civitella
Arielle Doiron
Marie-Ève Lebeuf
Sarah Lortie
Frédéric Mallette (Ph. D. RI)
Florence Morin-Parent
Mylène Tremblay

Bon à savoir! Pour obtenir l'adresse électronique de ces personnes, il suffit de consulter le bottin sur le site web de l'Université.

Doctorant.e.s en psychologie clinique adulte

COHORTE 2021-2025 • 2027

Michaëlla Anctil
Ariane Audet (Ph. D. RI)
Julie Boivin
Julie Bouchard
Martine Bryar-Lagacé
Olivia Charest-Drapeau
Fanny Desbiens
Romane Duquette-Laplante (Ph. D. RI)
Gregory Fortin-Vidah (Ph. D. RI)
Ariane Freynet-Gagné (Ph. D. RI)
Gabrielle Laurier
Sarah Maillé
Myriam Roy (Ph. D. RI)
Sandra Tshilumba

COHORTE 2020-2024 • 2026

Elisabeth Bergeron
Myrka Chubby-Boivin
Nolwenn Crozet (Ph. D. RI)
Myriam Douadi
Alexandra Ghostine
Alexandra Girard
Kassandra Lachapelle
Audrey-Ann Lefebvre (Ph. D. RI)
Belinda Mokri
Azalée Mongrain-McNally
Pénélope-Anne Painchaud-Bouchard
Mathilde Savard
Audrey Savignac
Janina Sochaczewski

COHORTE 2019–2023 • 2025

Isabelle Boutin-Delisle
Mallorie Brisson (Ph. D. RI)
Aurélie Claing (Ph. D. RI)
Gabrielle Cloutier
Anne-Sophie Gingras (Ph. D. RI)
Éloïse Guillemette
Joanna Maria Kowalczyk
Stéphanie Monet
Alexis Perrot
Émilie Pigeon-Moreau
Joanie Poirier (Ph. D. RI)
Corinne Talbot
Émilie Tassé (Ph. D. RI)

COHORTE 2018–2022 • 2024

Nadia Anjachak
Pauline Archambault
Andréanne Bourdeau
Carolanne Cadieux-Fitzgerald
Stéphanie Fournier
Kristin Gehl
Sue-Hélène Labonté
Isabelle Lessard (Ph. D. RI)
Jade Martin-Graveline
Marie-Claude Robert
Cynthia Tremblay

Bon à savoir! Pour obtenir l'adresse électronique de ces personnes, il suffit de consulter le bottin sur le site web de l'Université.

Doctorant.e.s en psychologie clinique de l'enfant, de l'adolescent et des parents

COHORTE 2021-2025 • 2027

Fanny Bellavance
Rachelle Bergeron
Jessica Duclos
Meagan Forest-Dionne
Juliette François-Sévigny (Ph. D. RI)
Alice Giroux
Maggie Laguë
Jérémie Legault-Dupuis
Cédric Leroux-Boisvert
Alexandra Pinsonneault
Gabrielle St-Pierre
Éric Wong

COHORTE 2020–2024 • 2026

Gabrielle Bouchard
Emelie Boucher
Orly Dayan
Sarine Demirjian
Tania Fruchier (Ph. D. RI)
Anne-Laurence Gagné (Ph. D. RI)
Alexandrine Gauthier
Sam Harrisson (Ph. D. RI)
Léa-Maude Juteau
Amélie Landry
Justine Roberge
Claudie Robert-Robitaille
Eléa Laétitia Savard
Gabrielle Tessier

COHORTE 2019–2023 • 2025

Antoine Asselin
Béatrice Côté
Anne-Sophie Dorion (Ph.D-RI)
Anne Dumont-Lévesque
Sandrine Hansen-Jaumard
Isabelle Houvenaghel
Lorie-Anne Jeffrey
Jessica Lalande
Gabrielle Lelièvre
Karine Lepage-Martel
Mélina Morin
Zéna Nassar
Valérie Parr
Sandrine Simard

COHORTE 2018–2022 • 2024

Jane Aubertin
Iulia Cerniavschi
Évelyne Côté
Laurence D'Anjou
Pascale Dugas
François Genest
Julia Hébert
Marie-Zoé Jarry
Laurence Quintal
Florence Rigaud-Larose
Stéphanie Trudel-Pelletier

Bon à savoir! Pour obtenir l'adresse électronique de ces personnes, il suffit de consulter le bottin sur le site web de l'Université.

APERÇU DE QUELQUES-UNES DES RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

Ressources en psychothérapie

En tant qu'étudiant.e.s de l'Université de Sherbrooke, vous avez accès au Service de psychologie de l'Université : www.usherbrooke.ca/etudiants/sante-et-aide-a-la-personne/psychologie.

Bon à savoir! En raison du travail d'introspection réalisé durant le doctorat, il arrive fréquemment que les activités pédagogiques (p. ex., stages, internat, cours) mettent en évidence des besoins personnels qui interfèrent avec le développement professionnel de l'étudiant.e. Dans ce genre de situations, la personne responsable de l'activité pédagogique en discute avec l'étudiant.e afin de le ou la « référer à des personnes susceptibles de l'aider sur le plan personnel » (Psychologie Québec, 2005, p. 12.). Dans une publication[7] balisant les pratiques de supervision, l'Ordre apporte une nuance importante à prendre en considération dans l'accompagnement des doctorant.e.s : « il peut donc être pertinent de reconnaître le vécu émotionnel du supervisé, sans toutefois y travailler, afin de l'aider à différencier son propre vécu de celui du client. Il faut être conscient du risque de glissement que cela comporte : le superviseur ne doit pas agir comme un psychothérapeute » (OPQ, 2019, p. 19). Pour éviter tout conflit de rôles contrevenant au code de déontologie[8], chaque membre de l'équipe enseignante (p. ex., superviseur.e, professeur.e) veille à maintenir une frontière claire entre la formation doctorale et la psychothérapie.

Services à la vie étudiante SVE

Voici les principales ressources offertes (pour plus d'info : https://www.usherbrooke.ca/etudiants/) :

- Service de psychologie et d'orientation
- Services à la clé
- Soutien/financement des activités étudiantes
- Aide financière
- Service de santé

Service des bibliothèques

- www.usherbrooke.ca/biblio/

[7] Pour télécharger le document produit par l'OPQ, cliquer ici

[8] Pour accéder au code de déontologie des psychologues, cliquer ici

3 RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES UTILES À CONNAÎTRE

DIVERS RÈGLEMENTS UTILES EN FONCTION DE THÉMATIQUES VARIÉES

THÉMATIQUES	RÈGLEMENT DES ÉTUDES	RÈGLEMENT FACULTAIRE
Droits et responsabilités des étudiant.e.s *(p. ex., ombudsman | inclusion | déclaration)*	● (infos générales, cliquer ici déclaration complète, cliquer ici)	
Propriété intellectuelle *(p. ex., protection de la propriété des étudiant.e.s)*	● (politique complète, cliquer ici)	
Qualité de la formation *(p. ex., principes de promotion de la qualité | responsabilités des différentes parties | évaluation de l'enseignement)*	● (politique complète, cliquer ici)	● (règlement facultaire, cliquer ici)
Intégrité intellectuelle *(p. ex., plagiat et autres délits | sanction disciplinaire)*	● (article 9, cliquer ici)	● (outils et ressources, cliquer ici)
Conditions de poursuite d'un programme d'études de 3e cycle *(p. ex., conditions d'admission | exigences | motifs d'exclusion)*	● (article 3.1.3.5, cliquer ici)	● (chapitre 3.1.3.5, cliquer ici)
Évaluation des apprentissages *(p. ex., modalités d'évaluation | révision de notes| production de fin d'études | rétroaction)*	● (articles 4.5.1 et 4.5.2, cliquer ici)	● (politique complète, cliquer ici)
Examen général ou de synthèse *(p. ex., description de l'évaluation | délais prescrits | composition du jury | décisions possibles)*	● (article 4.4.1.1, cliquer ici et article 4.5.2.3, cliquer ici)	● (chapitre 4.4.1.2 et chapitre 4.5.2.3, cliquer ici)
Production de fin d'études *(p. ex., mémoire doctoral | thèse | production par articles)*	● (article 4.4.1.2, cliquer ici et article 4.5.2.3, cliquer ici)	● (chapitre 4.4.1.2 et chapitre 4.5.2.3, cliquer ici)
Stages et internats *(p. ex., conséquences de l'échec à un stage ou à l'internat | règles d'attribution des milieux | balises entourant l'interruption)*	● (article 4.4.2.2, cliquer ici)	● (chapitre 4.4.2.2, cliquer ici)
Respect des échéances *(p. ex., plan de cours | demande de délai | preuve à fournir)*	● (article 4.5.1, cliquer ici)	● (chapitre 4.5.1.2, cliquer ici)
Interruption des études au 3e cycle *(p. ex., maladie | congé parental | durée)*	● (article 3.1.1.1.0, cliquer ici)	● (démarche à suivre, cliquer ici)
Connaissance de la langue *(p. ex., exigences relatives à la langue française | évaluation de la qualité)*	● (article 6.3, cliquer ici et politique complète, cliquer ici)	● (chapitre 6, cliquer ici)
Reconnaissance des acquis *(p. ex., constitution du dossier | traitement de la demande | coûts)*	● (politique complète, cliquer ici)	● (règlement facultaire, cliquer ici)

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

PROCÉDURES UTILES À CONNAÎTRE!

Besoin d'un délai?

Marche à suivre pour déposer une demande informelle de délai

- Informer la personne responsable de l'activité pédagogique des raisons de son absence ou de son incapacité à respecter les délais avant la date de l'évaluation ou de remise du travail
- Fournir les pièces requises pour justifier la demande de délai
  - Délai maximal de 2 semaines pour remettre les pièces justificatives

Demande formelle de délai

- Si le délai demandé dépasse la date de fin du trimestre
  - Remplir le formulaire prévu à cet effet (cliquer ici pour le télécharger)
- Acheminer directement la demande au secrétariat des études supérieures
  - Écrire à Marie-Eve Robin (Marie-Eve.Robin@USherbrooke.ca)
- La mention IN (incomplet) sera alors inscrite sur le relevé de notes de l'étudiant.e

Demande de révision de notes

- Suivre la procédure décrite dans le Règlement des études (article 4.5.1.5, cliquer ici)
- Acheminer directement la demande au secrétariat des études supérieures
  - Écrire à Marie-Eve Robin (Marie-Eve.Robin@USherbrooke.ca)

Demande d'interruption d'études

- Discuter de la situation avec la coordonnatrice académique du 3e cycle
  - Contacter Fanie St-Laurent (coord.doc.psycho@USherbrooke.ca)
- Formuler une demande écrite à l'adjointe à la direction aux études supérieures
  - Écrire à Nathalie Lachance (Nathalie.Lachance2@usherbrooke.ca)
  - Joindre une preuve justificative (p. ex., billet médical)

Important! La personne qui interrompt ses études sans autorisation ou qui excède la période autorisée (16 mois) doit soumettre une nouvelle demande d'admission, selon les dates habituelles (1er février), si elle souhaite réintégrer le programme (article 3.1.1.10 du Règlement des études).

Ce que peut faire un.e étudiant.e qui se sent lésé.e dans ses droits

- L'étudiant.e peut exercer en tout moment son droit de recours auprès de la personne mandatée par l'Université pour protéger les droits des étudiant.e.s : www.usherbrooke.ca/ombudsman.

4 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES PROGRAMMES

PSY DE DEMAIN

Intervenir dans un CONTEXTE DE COMPLEXITÉ CROISSANTE

Avancées technologiques

Intelligence artificielle | Travail à l'ère numérique et accélération du rythme | Télépratique et enjeux éthiques associés

Changements sociaux

Vieillissement de la population | Diminution et transformation de la main-d'œuvre | Diversité culturelle, de genre, identitaire | Augmentation de la prescription de médicaments

Enjeux environnementaux

Incertitude | Rareté des ressources | Éco-anxiété

Prendre soin de son BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

Importance primordiale des facteurs de protection pour soi | Impératif de l'équilibre de vie

Acquérir des COMPÉTENCES CLÉS

Polyvalence | Adaptabilité | Capacité à mettre à jour ses connaissances | Esprit critique | Capacité à collaborer au sein d'équipes interdisciplinaires | Pensée réflexive | Compassion envers soi

Répondre à la DEMANDE GRANDISSANTE

Clientèles de plus en plus diversifiées et jeunes | Augmentation des troubles mentaux sévères | Tâches administratives (p. ex., rapports)

Réclamer la RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION

Valeur ajoutée du psychologue

Par rapport aux autres professionnels et aux avancées technologiques | Respect de l'autonomie professionnelle et du champ de compétences

Influence à exercer pour une allocation équitable des ressources

Accessibilité aux soins | Temps suffisant pour offrir des services de qualité et appropriés | Juste rémunération | Soutien financier pour la formation continue

CMEO, 2020

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME | D. Ps.

- Avoir réussi l'examen général au plus tard à la fin du 4e trimestre de scolarité; seuls le cas de force majeure ou l'ajournement de l'examen général permettent de repousser cette échéance
- Avoir fait le dépôt initial du mémoire doctoral au plus tard à la fin du 9e trimestre du programme afin d'obtenir l'autorisation de débuter l'internat (c.-à-d., la dernière activité à réaliser pour terminer le programme); seul le cas de force majeure permet de repousser cette échéance

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME | Ph. D.

- Avoir réussi l'examen synthèse au plus tard à la fin du 7e trimestre de scolarité; seuls le cas de force majeure ou l'ajournement de l'examen de synthèse permettent de repousser cette échéance

SÉMINAIRES DE MENTORAT | D. Ps. et Ph. D.

- Cibles de formation
  - Engager des discussions constructives avec les pairs sur les défis, obstacles, stratégies et conditions facilitantes quant à la mise en œuvre de la démarche scientifique dans le cadre du parcours professionnel
  - Faire une présentation orale et publique de l'avancement de chacune des étapes de réalisation de la production de fin d'études
- Déroulement
  - 7 activités de 3 heures réparties durant les 3 premières années de formation
  - Animation faite par un membre de l'équipe enseignante

COMITÉ DE THÈSE | Ph. D.

- Intention pédagogique
  - Soutenir la ou le doctorant.e dans la réalisation de son projet de recherche
  - Assurer la cohérence du parcours de l'étudiant.e
  - Veiller à ce que le projet de recherche respecte les critères d'évaluation et de scientificité en termes de pertinence, d'originalité et d'envergure
  - Favoriser la progression du ou de la doctorant.e (p. ex., proposer des modifications à apporter au projet pour des raisons de faisabilité, contribuer à l'élaboration d'objectifs à atteindre)
  - Donner son accord quant au dépôt de la thèse
- Composition du comité de thèse
  - 3 professeur.e.s[9]
    - Directeur ou directrice de recherche (et codirectrice ou codirecteur, s'il y a lieu)
    - 1 professeur.e interne (membre du Département)
    - 1 professeur.e externe ou interne
- Critères d'admissibilité à titre de membre du comité de thèse
  - Œuvrer dans un domaine de spécialité compatible avec l'objet de recherche ou la méthode retenue par l'étudiant.e
  - Détenir un Ph. D.
  - Posséder l'expertise nécessaire à l'encadrement d'un processus de recherche
  - S'engager à prendre part aux rencontres du comité

[9] Outre les professeur.e.s d'université, d'autres professionnel.le.s sont également admissibles dans la mesure où les critères présentés ci-dessus sont respectés. À titre d'exemple, des chercheur.e.s d'institut public ou privé, des professionnel.le.s de recherche ou de professeur.e.s travaillant au sein d'institution non universitaire peuvent être admissibles.

- Déroulement
    - Minimum de 5 rencontres réparties durant les 5 premières années de formation (se référer au schéma du parcours de formation spécifique au Ph. D. RI, cliquer ici)
    - Planification et organisation des rencontres faites par la ou le doctorant.e

THÈSE | Ph. D.

- La thèse exigée dans le cadre du programme de Ph. D. RI compte 47 crédits.
- Elle vise à apporter une contribution originale et significative au développement des connaissances scientifiques utiles à la pratique de la psychologie par la réalisation et la diffusion des résultats d'une recherche empirique.
- En plus du document écrit à produire, la thèse est présentée à l'oral et fait l'objet d'une évaluation lors de la soutenance publique réalisée devant les membres du jury.

DESCRIPTION DE L'EXAMEN DE SYNTHÈSE • Ph. D.

EXAMEN DE SYNTHÈSE | Informations générales • Ph. D.

L'évaluation de l'examen de synthèse prend en compte les deux parties suivantes :

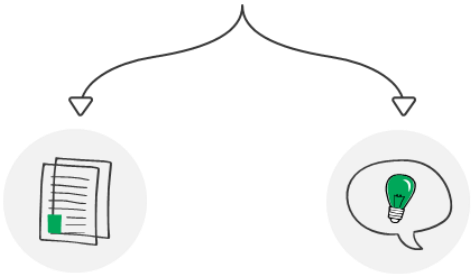

Projet de recherche

entre 25 et 35 pages

Examen oral

présentation orale de 20 min
+ période de questions

DÉCISION (réussite, ajournement, échec)
repose sur l'**appréciation générale** des deux parties de l'examen et ne correspond pas à un calcul sommatif des critères d'évaluation

EXAMEN DE SYNTHÈSE | Vue d'ensemble de la procédure • Ph. D.

	Former le comité	Déposer le projet	Consulter le projet	Réaliser l'examen oral	Transmettre le résultat
responsables	Doctorant.e et directeur/directrice de recherche	Doctorant.e	Chaque membre du comité	Doctorant.e	Président.e du comité
directives	3 professeur.e.s, dont : - 1 président.e (à désigner) - 1 professeur.e externe (préférablement) - directeur/directrice de recherche	Autorisation du/de la directeur/directrice de recherche	Appréciation en fonction des critères établis	Animation faite par le/la président.e du comité	2 formulaires à remplir par le/la président.e de façon concertée avec les membres du comité
modalité	Formulaire à remplir par les membres du comité directeur/directrice en fait la demande à la faculté	Par courriel à psychologie@usherbrooke.ca et secrétariat de la faculté directeur/directrice en cc	Aucun rapport à remettre	En personne ou en ligne au choix du comité	Formulaires à transmettre par le/la président.e
échéance	Début de l'automne de la 2e année (au plus tard)	Automne de la 3e année (au plus tard)	Avant l'examen oral	Automne de la 3e année (au plus tard)	Après l'examen oral

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN ORAL • Ph. D.

01	Présentation orale	**Prise en charge par le/la doctorant.e** 1. Contenu : question de recherche avec appuis théoriques et empiriques + méthode + retombées 2. Support visuel : format au choix de l'étudiant.e	**20 min** enregistrée
02	Période de questions	**Nombre illimité de questions parmi les thèmes suivants** 1. Cadre conceptuel 2. Méthode 3. Retombées anticipées	**20-30 min** env. enregistrée
03	Délibération du jury	**Grille à remplir** 1. Cases à cocher en fonction des critères d'évaluation 2. Résumé des principales forces et opportunités d'amélioration	**15-30 min**
04	Annonce du résultat	**Décision à transmettre parmi les possibilités suivantes** 1. Réussite 2. Ajournement 3. Échec + **Rétroaction** résumé des principales forces et opportunités d'amélioration	**15 min**

EXAMEN ORAL | Rôles du/de la président.e • Ph. D.

AVANT l'examen oral tous les membres du comité	▪ Consulter le projet de recherche de l'étudiant.e pour faire une appréciation personnelle du contenu écrit ▪ Aucun rapport à écrire ni à transmettre à l'étudiant.e
PENDANT l'examen oral	▪ Animer le début de la rencontre : présentation des personnes présentes, rappel de l'objectif et du déroulement de l'examen oral ▪ Faire l'enregistrement de l'examen oral ▪ Chronométrer le temps de la présentation orale ▪ Coordonner les échanges de paroles
durant la **DÉLIBÉRATION**	▪ Remplir les formulaires en recueillant l'avis de chaque membre du comité ▪ Coordonner les échanges de paroles
lors de l'annonce du **RÉSULTAT**	▪ Communiquer la décision ▪ Fournir le résumé des principales forces et opportunités d'amélioration ▪ Transmettre par courriel à l'étudiant.e une copie du formulaire d'évaluation

Pour retourner à la Table des matières, cliquer ici

PROCÉDURE DE TRANSFERT DU D. Ps. AU Ph. D. RI

Les étudiant.e.s qui en sont à leurs 2 premières années d'inscription au programme de D. Ps. offert par le Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke peuvent faire une demande de transfert vers le Ph. D. RI. Cette demande doit être acheminée par courriel au secrétariat du Département et à la personne responsable des programmes de 3e cycle du cheminement. Les documents suivants, en format électronique, doivent être joints au courriel :

- Lettre d'acceptation d'un.e professeur.e du Département à diriger les travaux de thèse dans le cadre du Ph. D. RI
- Texte d'une page décrivant les intérêts/projet de recherche ainsi que la justification du directeur ou de la directrice de recherche
- Curriculum vitae incluant les expériences liées à la recherche, celles-ci devant être validées par la personne qui a encadré les travaux (signature ou lettre)
- Liste de 3 répondant.e.s avec les titres et coordonnées
- Relevés de notes du baccalauréat en psychologie, du D. Ps., ainsi que de tout autre diplôme pertinent

Si le dossier est jugé recevable, la candidate ou le candidat sera invité.e à une entrevue menée par deux professeur.e.s du Département ayant pour objectif principal de vérifier les points suivants (puisque la personne a déjà été acceptée au D. Ps., l'entretien ne porte pas sur les aspects liés aux compétences professionnelles en termes d'évaluation et d'intervention) :

- Connaissance de la nature d'un Ph. D.
- Motivation envers le programme
- Expériences préalables appuyant la candidature
- Caractéristiques personnelles requises
- Arrimage avec le directeur ou la directrice de recherche

Si la candidature est retenue, le transfert au Ph. D. RI deviendra effectif à la prochaine session de cours.

5 NOTES DIVERSES

RÉSULTATS ACADÉMIQUES COMMUNIQUÉS SOUS FORME DE COTES

Le tableau qui suit regroupe les balises utilisées pour convertir les cotes en pourcentage.

ÉCHELLE DE L'UNIVERSITÉ (COTES)	RÉSULTATS EN %
A+ (4,3)	91,5 – 100
A (4,0)	88,5 – 91,4
A– (3,7)	84,5 – 88,4
B+ (3,3)	81,5 – 84,4
B (3,0)	77,5 – 81,4
B– (2,7)	74,5 – 77,4
C+ (2,3)	70,5 – 74,4
C (2,0)	67,5 – 70,4
C– (1,7)	63,5 – 67,4
D+ (1,3)	60,5 – 63,4
D (1,0)	57 – 60,4
E (0)	Inférieur à 57

ABSENCE PROLONGÉE ET NON PLANIFIÉE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE RECHERCHE

En cas d'absence prolongée et non planifiée de la part de votre directrice ou directeur de recherche, nous vous invitons à contacter Fanie afin que des mesures transitoires soient mises en place le plus rapidement possible. Nous souhaitons ainsi nous assurer que vous recevrez un encadrement continu tout au long de votre processus de recherche.

AUTRES LIENS UTILES

Horaires

- https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudiants/horaires/automne/psychologie/
- https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudiants/horaires/hiver/psychologie/

Sites Internet internes

- Département de psychologie
  - https://www.usherbrooke.ca/psychologie/
- Faculté des lettres et des sciences humaines
  - https://www.usherbrooke.ca/flsh/

Formulaires

On vous demande de fournir un formulaire?

- Si la demande concerne votre production de fin d'études
  - Se connecter au Portait étudiant pour accéder à l'application GestForm (pour des captures d'écran du fonctionnement de GestForm, cliquer ici)

- Pour 99,99% des autres demandes 😊
  - Cliquer ici
  - Télécharger le formulaire demandé à partir de la page de la faculté (exemple ci-dessous)